Jotform SIGN | Document ID: 252292113731045



PRÉAMBULE

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, Syntec-Ingénierie a structuré son action en faveur du climat à travers la création en 2019 d'une «Charte de l'Ingénierie pour le Climat». Depuis sa mise en place, cette charte n'a cessé de se renforcer avec un nombre de signataires toujours plus important (128 entreprises ou groupements d'entreprises, représentant plus de 70.000 salariés en 2023) qui se sont engagés à travers trois grands leviers d'action :

- **Agir concrètement en faveur du climat au travers des projets confiés à l'ingénierie**
- **Réduire durablement l'empreinte carbone de leurs activités**
- **Soutenir l'engagement des collaborateurs en faveur du climat**

Depuis sa création, les entreprises d'ingénierie ont recensé et partagé les bonnes pratiques mises en œuvre par la profession pour chaque levier d'action.

Jotform SIGN | Document ID: 252292113731045

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ : LES DEUX FRONTS DU COMBAT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE !

D'après les travaux du GIEC, en l'absence de mesures supplémentaires, les politiques actuelles de réduction des émissions de gaz à effet de serre conduiront à un réchauffement climatique de +1,5 degré d'ici 2030, +2 degrés d'ici 2050, et +3 degrés d'ici 2100.

- Au niveau mondial, les Accords de Paris sur le climat (2015)[1] et de Montréal sur la biodiversité (2022)[2] définissent les objectifs et les actions nécessaires pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité ; [3]
- Au niveau national, la France a fondé ses efforts d'adaptation sur un scénario de réchauffement de +4 degrés à l'horizon 2100 et prévoit de publier la troisième partie de son plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Aussi, la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB)[4] a renforcé l'engagement de la France en faveur de la biodiversité en proposant 40 mesures spécifiques autour de 4 axes stratégiques visant à atteindre les objectifs du Cadre Mondial de la biodiversité d'ici 2050.

L'ingénierie, en tant qu'acteur clé intervenant dès la phase de conception des projets, possède l'expertise et la capacité d'apporter des solutions à ces défis complexes et dispose des compétences indispensables pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.
En 2024, Syntec-Ingénierie a lancé sa nouvelle feuille de route stratégique intitulée "Un Autre Monde Est Atteignable". Cette feuille de route reflète l'engagement de la profession vers un avenir plus durable et responsable permettant de placer l'action de l'ingénierie au cœur de la transformation des filières économiques et industrielles pour répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation. Elle s'investit également pleinement dans le maintien et la restauration des écosystèmes, un enjeu primordial pour lutter contre le changement climatique.

Dans ce contexte, Syntec-Ingénierie souhaite intensifier son engagement en faveur du climat en y incluant les enjeux de préservation et restauration de la biodiversité : cela se concrétise par l'élaboration d'une nouvelle « Charte de l'Ingénierie pour le Climat et la Biodiversité ».

Grâce à une vision transverse et globale, l'ingénierie s'engage, pour ses clients, ses collaborateurs et tous ceux qui agissent pour la planète, à travers la présente charte. Celle-ci est proposée à l'ensemble des entreprises membres de Syntec-Ingénierie pour concrétiser leur engagement quotidien en faveur du climat et de la biodiversité.

[1] : https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris#:~:text=L'Accord%20de%20Paris%20est,vigueur%20le%204%20novembre%202016

[2] : https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/la-cop15-se-termine-par-un-accord-historique-sur-la-biodiversite#:~:text=La%20COP15%20se%20termine%20par%20un%20accord%20historique%20sur%20la%20biodiversit%C3%A9,-

[3] : https://www.cbd.int/gbf/goals

[4] : https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-biodiversite-2030

Jotform SIGN | Document ID: 252292113731045

LA CHARTE DE L'INGÉNIERIE POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

La nouvelle Charte de l'Ingénierie pour le Climat et la Biodiversité s'articule autour de trois engagements clés, visant à intensifier les actions en faveur de la transition écologique et énergétique :

A - Agir concrètement en faveur du climat et de la biodiversité au travers des projets qui nous sont confiés

À travers son expertise, sa capacité à concevoir des solutions innovantes en réponse à des problèmes complexes, et son rôle de conseil auprès des décideurs publics et privés, l'ingénierie joue un rôle crucial et porte une responsabilité importante dans le choix et la mise en œuvre de solutions répondant aux défis climatiques, ainsi que la préservation et restauration de la biodiversité.

Les entreprises d'ingénierie signataires de cette charte s'engagent :

- A éclairer les choix des décideurs en faveur de solutions prenant en compte les enjeux climatiques, ainsi que de préservation et restauration de la biodiversité.
- A fonder leurs propositions sur les données scientifiques et environnementales les plus à jour, et à adapter les solutions proposées en fonction de l'évolution des connaissances dans les domaines et activités concernés.
- A concevoir et proposer des solutions à faible émission de carbone, identifier des mesures pour réduire l'empreinte carbone et contribuer à la neutralité carbone mondiale, tout en développant l'adaptation aux effets inéluctables du changement climatique et plus généralement l'éco-conception, dont le réemploi des matériaux et la sobriété en eau.
- A intégrer les enjeux de préservation et restauration de la biodiversité au cœur des solutions proposées, en proposant aux décideurs publics et privés des mesures pour lutter contre les cinq pressions responsables de la perte de biodiversité, tel que définies par l'IPBES [5] : la destruction et l'artificialisation des milieux naturels, le changement climatique global, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution des eaux et des sols, ainsi que la lutte contre la prolifération des espèces invasives.

[5] : https://www.ipbes.net/

B - Être exemplaire dans nos activités propres

L'engagement de l'ingénierie en faveur du climat et de la biodiversité se reflète dans les activités et méthodes de chaque entreprise. Les entreprises d'ingénierie signataires de la charte s'engagent à inscrire leurs pratiques internes en cohérence avec les engagements qu'elles portent auprès de leurs clients - à ce titre, elles s'engagent à :

- Suivre et maitriser l'impact environnemental de leur entreprise et à en rendre compte.
- Viser une diminution des émissions carbone à périmètre d'activité constant.
- Identifier les leviers de leur activité, et auprès de leurs partenaires, pour protéger et restaurer les écosystèmes, préserver les ressources, et réduire les pressions sur la biodiversité.
- Promouvoir la mise en place dans les études, d'équipes pluridisciplinaires capables d'appréhender la complexité des projets, en particulier leurs potentielles incidences sur le climat et sur la biodiversité.

C - Soutenir l'engagement de nos collaborateurs en faveur du climat et de la biodiversité par la formation et la sensibilisation

L'engagement de l'ingénierie en faveur du climat et la biodiversité se concrétise à l'échelle collective, mais aussi individuelle, au niveau de chaque collaborateur auquel l'opportunité est donnée de proposer des actions impactantes et de travailler sur des projets en cohérence avec ses valeurs. Pour ce faire, les entreprises signataires s'engagent à :

- Susciter, recueillir et partager des idées émanant des équipes ayant pour objectif de concourir concrètement à l'action en faveur du climat et la préservation et restauration de la biodiversité, tant sur les projets que dans la vie de l'entreprise.
- Ouvrir et organiser une faculté d'interpellation par les salariés pour que chacun puisse exprimer ses interrogations et ses propositions quant à la dimension environnementale d'un projet sur lequel il est amené à travailler et son apport au service des populations. L'entreprise ouvre alors un dialogue pour examiner les propositions d'amélioration du projet et les décisions envisageables sur l'implication de l'entreprise et de ses collaborateurs sur des projets similaires.
- Poursuivre le renforcement des compétences et la sensibilisation des collaborateurs en faveur du climat et de la biodiversité.

Jotform SIGN | Document ID: 252292113731045

CONCLUSION

À travers ces trois engagements, l'ingénierie entend renforcer son action en faveur du climat ainsi que la préservation et restauration de la biodiversité, en contribuant à la transition écologique et énergétique des territoires, et en accompagnant les décideurs publics et privés dans la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs fixés par les accords internationaux, et les plans d'action déployés au niveau national.

Cette charte d'engagement reflète notre détermination collective à relever les défis environnementaux au service des populations, et à bâtir un avenir durable pour les générations futures !

Pour mettre en œuvre les engagements internes, les entreprises signataires bénéficient du support de Syntec-Ingénierie, qui met à disposition des ressources utiles à la réalisation des engagements et organise des temps d'échanges réguliers entre signataires de la présente charte.

Les entreprises signataires de la Charte de l'Ingénierie pour le Climat et la Biodiversité de Syntec-Ingénierie désignent un référent pour le suivi des engagements qui pourra à ce titre :

- **Avoir accès aux ressources proposées par Syntec-Ingénierie, et participer aux travaux relatifs à cette Charte, notamment au séminaire annuel des référents.**

Coordonner les engagements, actions et initiatives au sein de son entreprise dans le cadre de la nouvelle Charte de l'Ingénierie pour le Climat et la Biodiversité.

09/01/2025

Miles Group

Signataire de la

LA CHARTE DE L'INGÉNIERIE pour le climat et la biodiversité par SYNTEC-INGÉNIERIE

Julien Vissac

Christophe LONGEPIERRE
Délégué Général de Syntec-Ingénierie

SYNTEC INGÉNIERIE